

Assemblée générale de dissolution de l'AEPS du 29 mai 2018

Lieu : Aula du bâtiment Bellevue de la HES-SO à Sierre

Rédaction du PV de l'assemblée générale : Leonard Adkins

Accueil des participants et ouverture de l'assemblée générale : Jean-Manuel Segura souhaite la bienvenue aux membres pour la dernière Assemblée Générale de l'AEPS et ouvre la séance.

1- Rapport du président

Jean-Manuel Segura dresse le bilan du comité 2016-18 sous sa présidence et remercie les membres du comité. Il souligne les dossiers suivants qui ont été traités par le comité ces trois dernières années :

- suivi de la mise en place des typologies CP, CI et PAT à la HES-SO Valais
- suivi de la mise en place de la plupart des règlements
- suivi de la mise en place des cahiers des charges PER et CI
- suivi de l'ordonnance sur le bilinguisme et de la mise en place d'un nouveau système d'entretien annuel PER (les deux dossiers sont toujours ouverts)
- soutien individuel à plusieurs membres de l'AEPS
- la fondation de l'APECAV, association du PER de l'ECAV
- suivi de l'intégration de l'ECAV dans la HES-SO
- suivi de la mise en place de la typologie à l'ECAV qui s'avère très difficile notamment à cause du manque d'ouverture au dialogue de la direction actuelle de l'ECAV
- suivi de la mise en place de l'autonomie et des ordonnances à la HEP

Ensuite il identifie les défis majeurs de la nouvelle association qui sont :

- les facteurs de conversion (pas encore uniformes et pas réglés par un règlement)
- les taux d'engagement et les feuilles de charges (manque de stabilité)
- le développement dans l'institution (soutien de la relève)
- le bilinguisme
- l'intégration de l'ECAV dans la HES-SO Valais
- l'assurance de conditions de travail correctes à l'ECAV et la mise en place d'organes participatifs
- le suivi de l'autonomie, l'accréditation et la mise en place d'organes participatifs à la HEP

Suite à cela, Jean-Manuel Segura dresse un bref historique de l'AEPS qui a été fondée en 1992 sous la présidence de Pierre-André D'Andrès, professeur à la HEI, et a eu 5 président-e-s en tout : Pierre-André D'Andrès, Dominique Gabioud, Barbara Brechet Mottier, Patrick Van Overbergh, et lui-même. Il les remercie toutes et tous ainsi que les membres des différents comités de l'AEPS pour tout le travail fourni dans l'accomplissement de la mission de base de l'AEPS, à savoir être une voix et un soutien du PER et CI envers la direction.

Ensuite Jean-Manuel Segura explique les raisons de la dissolution de l'AEPS et la fondation de l'APHEVS qui sont :

- plus de cohérence (une association pour tout le personnel de la HES-SO Vs)
- plus d'efficacité (plus de membres = plus de poids)
- une meilleure coordination (une voix, un partenaire au lieu de deux)

Il rappelle les principes de fonctionnement de l'APHEVS qui sont :

- Les représentant-e-s au comité d'un corps particulier représentent ce corps.
- Les représentant-e-s au comité issus d'une haute école particulière représentent cette haute école.

2- Rapport des comptes

Jean-Manuel Segura présente les comptes dont voici le bilan :

Compte d'exploitation du 01.01.2017 au 22.05.2018			
MOUVEMENTS	RENTREES	DEPENSES	SOLDE
• Solde 2016			112'950.85
• Cotisations 2017-2018	47'287.40		
• Intérêts du compte bancaire	54.85		
• Versement à la FAP 7200.-)		0 (se fera par la suite, environ	
• Protection juridique (2017-2018)		10'764.05	
• Frais divers (cadeau, soupers comité, apéro AG, site internet, affiches, animation table ronde)		4'080.90	
• Défraiement annuel du président 2017		6'000.--	
• Défraiement du président première partie 2018		3'000.--	
• Défraiement des membres du comité 2017-2018		11'775.80.--	
• Totaux:	47'342.25	35'620.75	
Bénéfice 2017:			11'721.50
Solde final à la fin de l'exercice, mi-mai 2018 (15.05.2018):			<u>124'672.35</u>

Suite à la lecture des comptes, Umberto Piantini lit le rapport au nom des contrôleurs des comptes. Il félicite Alauda Gutierrez Lopez pour leur bonne tenue. Il en propose l'acceptation par l'assemblée qui le fait aussitôt par acclamation.

3- Dissolution de l'AEPS

Les trois objets suivants sont soumis au vote :

- Acceptez-vous le transfert de toute la fortune et des dettes de l'AEPS à la nouvelle association APHEVs ?

- Acceptez-vous le transfert des membres de l'AEPS à l'APHEVs ?
- Acceptez-vous la dissolution de l'AEPS ?

L'assemblée accepte les trois objets à l'unanimité.

Clothilde Palazzo livre un discours de remerciement au président et lui offre un cadeau (vins et chocolats) de la part du comité.

Jean-Manuel Segura clôt la séance qui est suivie de l'Assemblée Générale de fondation de l'APHEVs et d'un apéro.